



CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS - CADETS

23 et 24
Mars
2019

GRAND DOME DE VILLEBON/YVETTE - 3, rue du Grand Dôme, 91 140 Villebon/Yvette

CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

Affiliation : Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2018/2019.

Passeport sportif : Le compétiteur devra présenter un passeport sportif à jour et en règle, licence 2018/2019, certificat médical en cours, une pièce d'identité, d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Qualifications

CF règlement des compétitions article 2.5.1.2, procédure de qualifications et dispositions particulières et cf annexe en ligne fftda.fr - liste des qualifiés d'office

JUNIORS QUALIFIES : (les juniors qualifiés devront suivre la procédure d'inscription)

- Les sélectionnés juniors des championnats régionaux 2018/2019, suivant les quotas des ligues,
- Les champions de France en titre de la saison précédente (2017/2018)
- Les cadets (accédant à la catégorie juniors) champions de France en titre de la saison précédente 2017/2018
- Les médaillés aux championnats d'Europe ou du Monde juniors en titre
- Les juniors ayant demandés et obtenus une dérogation de la D.T.N.
- Les finalistes (1^{er}/2^e) des Opens Avenirs 2018/2019 (Occitanie et Ile de France)

CADETS QUALIFIES : (les cadets qualifiés devront suivre la procédure d'inscription)

- Les sélectionnés cadets des championnats régionaux 2018/2019, suivant les quotas des ligues
- Les champions de France en titre de la saison précédente (2017/2018)
- Les médaillés aux championnats d'Europe ou du Monde cadets en titre
- Les cadets ayant demandés et obtenus une dérogation de la D.T.N.
- Les finalistes (1^{er}/2^e) des Opens Avenirs 2018/2019 (Occitanie et Ile de France)

CATEGORIES : (masculin et féminin)

- Juniors de 15 à 17 ans, né(e)s en 2002, 2003 et 2004
- Cadets de 13 et 14 ans, né(e)s en 2005 et 2006

INSCRIPTIONS

Les clubs devront :

- inscrire leurs coaches et compétiteurs sur le site <http://www.martial.events.com> en tenant compte des délais de clôture d'inscription fixés au 28 février 2019.
- régler les droits d'engagement de 12,00 € par compétiteur et par coach (par carte bleue ou virement bancaire sur le compte Paypal).
- Chaque ligue validera les inscrits de sa région (athlètes et coaches). Seules les inscriptions validées par les ligues seront prises en compte

ACCREDITATIONS ET PESEES

Les athlètes se présenteront sur le site avec leur passeport, leur accréditation et leur carte d'identité suivant le programme ci-dessous.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

(Sous réserve de modifications)

- Règlementation F.F.T.D.A
- Système d'élimination directe
- Juniors : Plastrons et casques électroniques Gen 2 Daedo
- Cadets : Casque à bulle
- Vidéo Replay
- Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

(Sous réserve de modifications)

Vendredi 22 Mars 2019 - GRAND DÔME

- 16h30 à 19h30 : Accréditations et Pesées Juniors (Masculins/Féminins)
- 18h00 à 20h00 : Briefing des Arbitres
- 19h30 à 20h00 : Briefing des Coachs

Samedi 23 Mars 2019 - GRAND DÔME

- 8h00 : Présentation et informations compétiteurs
- 8h15 à 21h00 : Compétition Juniors
- 14h30 à 17h00 : Accréditations et Pesées Cadets (Masculins/Féminins)

Dimanche 24 Mars 2019 - GRAND DÔME

- 7h45 : Présentation et informations compétiteurs
- 8h00 à 17h00 : Compétition Cadets

Les compétiteurs devront présenter leur **passeport sportif** et accréditation à l'entrée du site, à la table de contrôle, de l'aire de combat et à la table centrale.

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.